

CONTRAT d'ENGAGEMENT. No 57

Entre les soussignés, **Administrateur de Territoire**
agissant au nom et pour compte de **Gouvernement Ruanda-Urundi** d'une part
et le nommé **KALIMA** originaire de la Colline
fils de **Munyambyi** et de **Mujabari** Chefferie
résidant à la colline **Gibeta** sous-chefferie **Mpigi**
chefferie **Mulera** Territoire **Ruhengeri**

d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

- A)** Le contractant de seconde part s'engage à prêter ses services, sans
contrainte, en qualité de **moniteur agricole à Ruhengeri**
pour un terme d'une durée de **Un** indéterminée
commençant le **1 janvier 1953** et prenant fin le **31 décembre 1953**
- B)** Le contractant de première part s'engage à payer au contractant de
seconde part:

- | | |
|---|-----|
| 1) un salaire mensuel de | frs |
| 2) une ration mensuelle de | frs |
| 3) une indemnité familiale mensuelle de | frs |
| 4) une indemnité de logement mensuelle de | frs |
| 5) un équipement | |
| 6) | |

Conditions spéciales :

RESERVÉE AU COMPTABLE.-

- Le contractant de seconde part autorise l'employeur à prélever 5% de ses rémunérations mensuelles, somme réservée jusqu'à expiration du présent contrat, et versé à cette fin à la Caisse d'Epargne. **voir compte au verse**
- Dans le cas d'un contrat de durée indéterminée, le compte Epargne sera bloqué pour 3 ans au moins. L'Administrateur de Territoire a qualité pour autoriser des retraits d'argent à concurrence de 2.000 frs.

3.



4.

SITUATION FAMILIALE AU MOMENT DE L'ENGAGEMENT;

Célibataire - Marié Nom de l'épouse (**voir fiche spéciale**)
ENFANTS

né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée

Fait à Ruhengeri, le **1 janvier 1953**

Le contractant de première part.

Le contractant de seconde part.

L'Administrateur de Territoire

Vu pour approbation et homologation,
Usumbura, le
LE DIRECTEUR PROVINCIAL DES A.M.I.O.

Visé par nous Adm. Territ. Assistant
Ruhengeri, le 1 janvier

N° DU COMPTE
d'EPARGNE

--	--

N° D'ORDRE

NOM: KALIMA

PRENOMS: Grigoire

N°	DATES	VERSEMENTS		RETRAITS		OBSERVATIONS
		Mentant	N° Berde- reau	Mentant	N° Berde- reau.	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

CASE RESERVEE AU COMPTABLE.